



AVIS D'APPEL PUBLIC A CANDIDATURE DE MARCHE PUBLIC

PROJET : Programme Formation Professionnelle et renforcement de Capacités pour
l'Emploi (FORCE)

Objet : Avis à manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un consultant individuel pour
la réalisation de l'étude d'évaluation des contenus, des pratiques de formation et de la
pertinence des curricula de formation élaborés pour l'obtention du CQP dans le secteur de
l'artisanat.

Référence du marché : PI_FORCE_90403

AMI N° 001 -2024/PR/ADET/FORCE/PRMP/SP-PRMP du 3.0 AVR 2024.

1. Le présent avis à manifestation d'intérêt (AMI) fait suite au plan de passation des marchés publics de l'Agence de Développement de l'Enseignement Technique (ADET) publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 19 mars 2024.
2. L'Agence de Développement de l'Enseignement Technique a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds auprès de la Coopération suisse, afin de financer le **Programme Formation Professionnelle et renforcement de Capacités pour l'Emploi (FORCE)**, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de prestations intellectuelles relatif au **recrutement d'un consultant individuel pour la réalisation de l'étude d'évaluation des contenus, des pratiques de formation et de la pertinence des curricula de formation élaborés pour l'obtention du CQP dans le secteur de l'artisanat.**
3. Les prestations consistent à évaluer le dispositif, les contenus, les pratiques de formation et la pertinence des curricula des formations élaborés pour l'obtention du CQP dans le domaine de l'artisanat.

De manière spécifique, il s'agira de :

- réaliser un état des lieux diagnostic de l'offre de formation dans l'artisanat notamment dans les métiers donnant accès au CQP ;
- évaluer la pertinence des contenus de formation élaborés pour l'obtention du CQP
- évaluer les pratiques de formation, d'apprentissage, d'évaluation, de validation et de certification des compétences ;
- évaluer le dispositif de formation des formateurs dans la formation ;

- formuler des recommandations pertinentes assorties de plans pour l'amélioration de la qualité de l'offre de formation dans l'artisanat tant dans le contenu des programmes qu'en ce qui concerne le dispositif de formation, l'évaluation des compétences et la formation des formateurs.
4. Le délai de réalisation de la mission est de **quatre-vingt-dix (90) Homme/jours répartie sur une période maximale de quatre (04) mois.**
 5. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les prestations décrites, ci-dessus, en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations (les qualifications du candidat dans le domaine des prestations, notamment les diplômes, les références professionnelles concernant l'exécution de marchés analogues à travers les attestations de bonne fin d'exécution et/ou des contrats antérieurs). Aux date et heure limites de dépôt des candidatures, si moins de trois (03) candidatures sont déposées, l'autorité contractante peut, soit contacter directement d'autres consultants en fonction de leurs aptitudes à exécuter les prestations, soit relancer pour un minimum de dix (10) jours calendaires la procédure en vue de compléter la liste.
 6. Les critères demandés seront appréciés à travers les preuves énumérées dans le tableau des critères de sélection figurant au point 8 du présent avis.
 7. Le classement sur la liste restreinte sera établi sur la base des curricula vitae des candidats. Le candidat ayant présenté le meilleur curriculum (candidat le plus qualifié) sur la base des expériences acquises et du nombre de marchés/prestations analogues sera classé premier et invité à négocier le marché. En cas d'échec des négociations avec ce dernier, le candidat classé 2^{ème} sera invité à son tour à la négociation et ainsi de suite.
L'autorité contractante pourra exiger au besoin la soumission d'une proposition technique et financière, préalablement à la négociation.
 8. La présélection tiendra compte des critères ci-après :

Critères d'évaluation	Note pour le critère ¹	Sous critères d'évaluation et note	Moyens de preuve à fournir par le candidat
1. Niveau d'étude en rapport avec la mission	25	1-a) Être titulaire d'un diplôme de niveau BAC+5 en sciences de l'éducation, ingénierie de formation ou tout autre diplôme équivalent (20 points) 1-b) avoir été formé sur l'une des approches pédagogiques par compétences en l'occurrence approche OIF ou	Diplôme (copie légalisée)

		<p>approche DACUM (5 points)</p> <p>1-c) diplôme non fourni ou inférieur à BAC+5 (00 points)</p>	
2. Nombre d'années d'expériences générales à partir de de la première expérience du consultant	30	<p>1-a) Disposer de quinze (15) ans d'expérience dans le secteur de l'éducation (30 points à raison de deux (02) points par année d'expérience)</p>	<p>Attestations/certificats de travail ou preuves d'expériences (Copies légalisées des attestations de travail ou preuves d'expériences correspondantes)</p>
3. Nombre d'expériences spécifiques dans le domaine de la mission	45	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir exécuté une (01) mission de formation de formateurs sur l'une des approches (5 points) • Avoir réalisé au moins deux (02) missions d'élaboration de curricula de formation dans le secteur de l'artisanat (10 points à raison de 5 points par mission proposée) • Avoir réalisé au moins deux (02) missions d'évaluation de dispositifs de formation dans le domaine de l'EFTP (15 points à raison de 7,5 points par mission proposée) • Avoir réalisé au moins deux (02) missions d'évaluation de curricula de formation au CQP dans le secteur de l'artisanat (15 points à raison de 7,5 points par mission proposée) 	<p>Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples)</p>
TOTAL	[100]		

9. La note minimale requise pour être présélectionné est **70 points sur 100**.

En cas d'égalité du nombre total de points obtenus, le consultant ayant réalisé plus de missions spécifiques sera privilégié.

BON A LANCER
CCMP/PR

10. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne responsable des marchés publics; E-mail : secretariat_adet@adet.bj / ekpochan@adet.bj et prendre connaissance des documents de présélection au secrétariat permanent des marchés publics : de l'Agence de Développement de l'Enseignement Technique (ADET), 4^{ème} étage de l'immeuble COOP, Ganhi-Cotonou, Tél (+229) 53 22 22 22 de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17h 30 minutes et/ou sur le site web : www.adet.bj.

Les manifestations d'intérêts doivent être accompagnées d'une lettre de manifestation d'intérêts dûment signée par le candidat.

11. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier de présélection complet à compter du 06 mai2024. Le dossier de présélection en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics de l'Agence de Développement de l'Enseignement Technique (ADET), 4^{ème} étage de l'immeuble COOP, Ganhi-Cotonou, Tél (+229) 53 22 22 22, par courriel secretariat_adet@adet.bj / ekpochan@adet.bj. Le dossier de présélection sera adressé aux candidats à leurs frais par la poste aérienne pour l'étranger et la poste normale. Ce dossier peut être téléchargé sur le site web : www.adet.bj ou obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

12. Les manifestations d'intérêts sont rédigées en langue française et doivent être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée sur clé USB en format PDF, à l'adresse ci-après : secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence de Développement de l'Enseignement Technique (ADET), 4^{ème} étage de l'immeuble COOP, Ganhi-Cotonou Tél (+229) 53 22 22 22, par courriel secretariat_adet@adet.bj / ekpochan@adet.bj au plus tard le 17 mai2024. **Le défaut de présentation des manifestations d'intérêt suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les candidatures qui ne parviendront pas aux date et heure limites ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des candidats concernés.

Les manifestations d'intérêt (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après : la salle de réunion de l'Agence de Développement de l'Enseignement Technique (ADET), 4^{ème} étage de l'immeuble COOP, Ganhi-Cotonou à 17 mai2024 à **10 heures 30 minutes**.

13. Les candidats peuvent introduire un recours devant la personne responsable des marchés publics ou son supérieur hiérarchique dans le cadre de la procédure de manifestation d'intérêt à l'encontre des actes et décisions de cette dernière leur créant un préjudice en indiquant les références de l'AMI et exposant les motifs de leur recours par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou déposée contre décharge ou récépissé.

Ce recours doit évoquer une violation de la réglementation des marchés publics.

Ce recours doit être exercé dans les cinq (05) jours ouvrables avant la date limite de dépôt des candidatures ou au plus tard, dans les cinq (05) jours ouvrables de la notification des résultats des manifestations d'intérêt. Il a pour effet de suspendre la procédure de présélection jusqu'à la décision définitive de la personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique.

La décision de la personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique doit intervenir dans un délai de trois (03) jours ouvrables après sa saisine.

En l'absence de suite favorable à son recours, le requérant dispose de deux (02) jours ouvrables à compter de la réception de la réponse de l'autorité contractante/structure déconcentrée ou de l'expiration du délai de deux (02) jours mentionnés ci-dessus pour présenter un recours devant l'Autorité de régulation des marchés publics. Une copie du recours adressé à l'Autorité de régulation des marchés publics est notifiée à la Personne responsable des marchés publics/Responsable de la structure déconcentrée pour ampliation.

Cotonou, le ... *30 Avril* ... 2024

La Personne Responsable des Marchés Publics



Ernest Tamechi KPOCHAN

BON A LANCER
CCMP/PR

MODELE DE LETTRE DE MANIFESTATION D'INTERET

(Pour consultant individuel)

[insérer Nom du Candidat]

[Lieu et date]

A

Monsieur le *[Indiquer titre du représentant de l'autorité Contractante/structure déconcentrée]*

Objet : Manifestation d'intérêt pour *[indiquer nature de la prestation]*

Monsieur le *[indiquer titre du représentant de l'autorité contractante/structure déconcentrée]*,

Après avoir examiné le dossier de sélection dont nous accusons réception, nous vous soumettons notre candidature pour *[indiquer nature de la prestation]*.

Notre dossier de candidature comprend :

- 1) la présente lettre de manifestation d'intérêt ;
- 2) le diplôme (copie légalisée) ;
- 3) les preuves des expériences du consultant [copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples) ou des attestations/certificats de travail] ;
- 4) etc.

BON A LANCER
CCMP/PR

Veuillez agréer, Monsieur le *[indiquer le Nom du représentant de l'Autorité contractante/structure déconcentrée]*, l'assurance de notre considération distinguée.

(Signature et cachet du responsable/représentant habilité du cabinet/firme)